

SINISTRE N° 00000000199388017

Du 13/01/2020

Compagnie :

**Motif de l'annulation :****Annulation par l'expert ou la compagnie**

Sami MERHOUM

Téléphone 0810638638

Fax 0153260175

Email prestataire@domus-services.fr

RDV le 23/07/2019 à 00h00

Adresse du sinistre : Mr SAUVIGNET JONATHAN

12 RUE NEY

69006 LYON 06

Gsm : 0788504565

**Garantie : Dégâts Des Eaux - INTERVENTION SOUS 4 HEURES**Description des dommages :**CONDITIONS GENERALES DE L'INTERVENTION :**

Attention : Toujours faire prévaloir la réparation au remplacement. Ne jamais procéder à une destruction dans le cadre de l'identification de la cause. Laisser toute fourniture d'origine sur

**Franchise :** 130 € à percevoir directement auprès de l'assuré. (le montant de la franchise est à porter en acompte sur votre facture globale).

**Prise en charge :** **TOTALE** par DOMUS - Vie Quotidienne.

En cas de prise en charge partielle, la différence entre le montant de votre intervention et le montant de la prise en charge est à percevoir directement auprès de l'assuré. Le montant de ce solde perçu auprès du client est à porter en acompte sur votre facture globale.

**Récupération TVA :** NON

**Devis :**

Tout devis établi comportant une (ou des) commande(s) spéciale(s) ou sur mesure devra être accompagné de la mention « bon pour accord » écrite et signée par notre

- Respecter la tarification DOMUS - Vie quotidienne, indiquez sur vos devis et facture le numéro de sinistre.
- Pour l'assistance H24, l'intervention est plafonnées à 108€ TTC (y compris la prise en charge partielle). Tout dépassement de ce plafond sera en application de nos bordereaux et sera présenté de façon détaillée dans la facture.
- Pour la garantie EFFRACTION, devis obligatoire au delà de 130€ TTC.